



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2019

Les états financiers 2019 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019. Ils ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice un surplus de 437 392 \$.

	<u>Budget</u> <u>2019</u>	<u>Réalizations</u> <u>2019</u>
Revenus		
Taxes	2 562 747	2 559 562
Compensation tenant lieu de taxes	39 900	41 038
Autres revenus de sources locales	171 570	355 019
Transferts	4 000	24 989
Services rendus	18 000	54 368
	<hr/> 2 796 217	<hr/> 3 034 976
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	775 593	837 471
Sécurité publique	471 157	512 477
Transport	497 848	544 201
Hygiène du milieu	635 683	708 647
Santé, bien-être et famille	10 420	8 286
Aménagement, urbanisme et développement	36 212	54 324
Loisirs et culture	213 433	220 799
Frais de financement	85 655	82 685
	<hr/> 2 726 001	<hr/> 2 968 890
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	70 216	66 086
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	-	477 979
Produit de cession		1 500
Gain sur cession		(1 500)
Remboursement de la dette à long terme	(123 916)	(137 002)
Activité d'investissement		(124 065)
Excédent accumulé	53 700	154 394
	<hr/> (70 216)	<hr/> 371 306
Excédent (déficit) de l'exercice	<hr/> -	<hr/> 437 392